

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	66 (1994)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Jean-Luc Grobety : l'architecte complice de l'artisan
<b>Autor:</b>	Curtat, Robert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-129315">https://doi.org/10.5169/seals-129315</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## JEAN-LUC GROBÉTY: L'ARCHITECTE COMPLICE DE L'ARTISAN

«Pour moi, le projet d'Epagny a constitué un défi passionnant. C'est en fait un assemblage de maisonnettes groupées, qui disposent chacune d'une entrée indépendante. J'ai travaillé avec la pente du terrain pour créer deux niveaux d'utilisation et un prolongement de l'espace à vivre. Le prolongement de l'appartement de quatre pièces et demie, c'est la terrasse largement dimensionnée. Les logements de trois pièces et demie disposent d'un jardin privatif auquel on accède par les pièces du «bas» ou par un escalier de fer. Le projet exclut toute grandiloquence par le recours à des matériaux classiques comme le grand plot de ciment et la planche autoclavée. Il est conçu en fonction d'une densification de l'habitat qui libère un espace extérieur large. Une rampe courant sur la face Nord-Est permet l'accès des voitures des locataires en sous-sol.»

L'ensemble du projet d'Epagny répond à un plan de quartier approuvé par l'autorité, avec quelques cautèles, comme la pente du toit ou le recours au bois. Le projet prend également en compte les contraintes imposées par l'aide fédérale au logement. Il constitue un bon exemple de logement social de qualité. Jean-Luc Grobety, qui exerce le métier d'architecte depuis une douzaine d'année avec des réalisations remarquées comme le Théâtre du Crochettan à Monthey, estime que cet exercice professionnel doit s'appuyer sur une industrie régionale forte pour réussir à «transformer un objet ordinaire en objet moins ordinaire». Il insiste sur la nécessité de se concilier l'industrie régionale, de recourir aux industries locales qui ont une culture d'entreprise, en clair de prendre le meilleur dans l'environnement économique: «L'échange, je dirai mieux, la

complicité entre l'architecte et l'artisan va leur permettre d'aboutir à des solutions économiques là où de très grands groupes viennent avec des solutions internationales».

Architecte établi à Fribourg mais travaillant le plus souvent hors des limites cantonales, Jean-Luc Grobety, qui a déjà construit en bois, souligne la qualité des menuisiers et charpentiers fribourgeois et la possibilité réelle de développer dans cette région des constructions en bois.

«La chaire du bois à l'EPFL, l'Ecole professionnelle du bois à Biel-Bienne, sont de bons supports théoriques à la construction en bois. Manifestement, ce matériau gagne des adeptes, mais pas partout. Ainsi l'Office du Feu du canton continue à freiner la construction en bois au nom d'une vision passéeiste de l'incendie de village»

ct

